

Mémoires de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire

Société des sciences naturelles (Saône-et-Loire). Auteur du texte.
Mémoires de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
1880.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME

DANS LA VALLÉE DE LA SAONE

Il est peu de régions où les formations tertiaires et quaternaires aient été plus complètement étudiées que dans le bassin moyen du Rhône et dans la vallée inférieure de la Saône. Il en est peu, par conséquent, où le problème de l'âge géologique de l'homme puisse être posé dans de meilleures conditions.

Je vais chercher à préciser les résultats acquis à la question d'après les travaux les plus récents.

Aux environs de Lyon, les terrains tertiaires supérieurs et quaternaires se divisent naturellement en trois étages : l'un, *préglaciaire*, correspond au pliocène moyen et supérieur, et peut-être même en partie au quaternaire le plus ancien ; l'autre, *glaciaire*, représente le quaternaire inférieur ; l'autre, *post-glaciaire*, comprend le quaternaire supérieur et les formations modernes.

Les alluvions préglaciaires du plateau bressan, du Bas-Dauphiné et du Lyonnais (conglomérat bressan, alluvions anciennes) sont considérées par MM. Falsan et Chantre comme dépendant d'un vaste cône de remblai formé en majeure partie de galets et de graviers alpins, roulés par les fleuves torrentiels qui s'écoulaient en avant des glaciers des Alpes pendant leur période de progression. Ces alluvions ont atteint, aux environs de Lyon, la cote de 320 mètres d'altitude et formé un barrage transversal en aval de la vallée de la Saône. Elles ne contiennent guère qu'une faune malacologique, composée en majeure partie de fossiles miocènes remaniés. On y a signalé cependant une

petite faune en place caractérisée par : *Paludina Dresseli* (Tournoüer), *Valvata Vanciana* (Tournoüer), qui sont pliocènes.

Le long de la vallée de la Saône, en dehors des limites du cône de remblai formé par les alluvions alpines, il existe des alluvions anciennes dont les niveaux correspondent aux précédentes. Cependant elles ne paraissent pas avoir atteint, comme celles du plateau bressan, la cote élevée de 320 mètres. Leur niveau le plus remarquable, le long des coteaux du Beaujolais et du Mâconnais, forme terrasse à environ 270 mètres d'altitude.

Des grottes (Poleymieux), des fentes de rocher (Mont de Narcel, Chaintré, Chagny), et quelques dépôts intercalés dans les alluvions anciennes (Villevet, Port-Maçon), ont fait connaître la faune mammalogique du pliocène supérieur dans le bassin moyen du Rhône et dans la vallée inférieure de la Saône.

On y trouve :

Elephas meridionalis.
— antiquus.
Hippopotamus major.
Rhinoceros megarhinus.
Tapirus.....
Sus.....
Antilope.....
Bos longifrons.

Machairodus.....
Felis.
Hyæna antiqua.
Ursus arvernensis.
Equus.
Lepus.
Testudo.

Par dessus les alluvions préglaciaires s'étale le terrain glaciaire proprement dit, à blocs erratiques et à cailloux striés, correspondant au maximum de développement des glaciers du Rhône et de l'Isère, qui vinrent, comme l'ont démontré MM. Falsan et Chantre dans leur magnifique monographie des anciens glaciers du bassin du Rhône, former leurs moraines terminales jusque sur les collines de Lyon ¹.

Ce terrain erratique ne renferme guère que des fossiles remaniés, empruntés aux formations antérieures. On n'y a signalé, en fait de vertébrés, que deux fragments de dents appartenant, d'après M. Gaudry, au genre chamois ou saïga.

Les collines du Mâconnais et du Beaujolais paraissent avoir eu aussi

¹ Voir FALSAN et CHANTRE : *Monographie géologique des anciens glaciers et du terrain erratique de la partie moyenne du bassin du Rhône* ; Lyon, 1880, 2 vol. in-8° avec atlas.

leurs petits glaciers. On observe dans les principales vallées aboutissant à la Saône des lambeaux de terrain erratique, dont l'origine glaciaire semble très probable. Ce terrain erratique ne descend pas au-dessous de la cote 270 mètres où commencent les alluvions anciennes.

On n'a jamais encore signalé aucune trace de l'homme ou de l'industrie humaine dans les terrains que je viens d'énumérer.

Le lehm est la formation qui, dans l'ordre stratigraphique, succède au terrain erratique des environs de Lyon. Le lehm, tel que l'entendent MM. Falsan et Chantre, est dû soit aux eaux de fusion des glaciers, soit à la lévigation des moraines par les eaux pluviales. C'est un limon argileux renfermant une très petite proportion de calcaire, et qui se développe principalement en avant des moraines frontales des anciens glaciers du Rhône et de l'Isère.

Toute la vallée de la Saône, jusqu'au niveau supérieur des alluvions anciennes (270 mètres environ), est tapissée d'un limon jaune fort analogue au lehm des géologues lyonnais.

La faune du lehm est assez riche. La voici telle qu'elle a été publiée par MM. Lortet et Chantre ¹ :

Homo.	Sus scrofa.
Canis lupus.	Bos primigenius.
Ursus spelæus.	Bison priscus.
— arctos.	Megaceros hibernicus.
Elephas primigenius.	Cervus elaphus.
— antiquus.	— tarandus.
— intermedius.	— capræolus.
Rhinoceros tichorhinus.	Arctomys primigenia.
— Jourdani.	Sorex...
Equus caballus.	

Je ferai deux réserves à propos de ce catalogue.

L'homme n'a été rencontré qu'une fois dans le lehm et dans des conditions douteuses. En 1868, M. Chantre a recueilli à Toussieux (Isère) un crâne entier et quelques ossements appartenant à plusieurs individus. Le crâne était dolichocéphale. Aucune trace d'industrie n'accompagnait ces restes. On sait combien les remaniements sont difficiles à constater dans un terrain aussi homogène que le lehm et non stratifié. Il est possible que ces débris se rapportent à une inhu-

¹ Archives du Muséum de Lyon, T. I, p. 76.

mation postérieure. La réunion de plusieurs individus rend même cette supposition très vraisemblable. Aussi MM. Falsan et Chantre ont-ils eux-mêmes déclaré « qu'il peut rester quelque doute sur l'âge de ces fossiles. » La trouvaille de Toussieux est donc un fait exceptionnel, qui mérite confirmation; d'autant plus, je le répète, que le lehm n'a encore livré aucune trace de l'industrie humaine.

Ma seconde observation est celle-ci : l'*elephas antiquus* a été rencontré à la limite du lehm et des alluvions anciennes préglaciaires, dans une position mal déterminée. J'incline à penser qu'il appartient plutôt à la faune des alluvions anciennes qu'à celle du lehm. C'est une question à étudier.

L'éléphant réellement caractéristique du lehm est l'*elephas intermedius* (Jourdan)¹, très abondant aux environs de Lyon. Il faut y joindre comme caractéristique aussi le *rhinoceros Jourdani* (Lortet et Chantre), trouvé dans le lehm de Saint-Germain au Mont-d'Or.

L'histoire géologique de la région aux époques que je viens d'énumérer peut se résumer ainsi :

Lorsque les alluvions préglaciaires formèrent barrage à Lyon, à l'issue de la vallée de la Saône, les eaux de cette rivière refluerent en amont et donnèrent naissance à un lac temporaire désigné par les géologues sous le nom de lac Bressan.

Les eaux du lac Bressan atteignirent peut-être un instant les hauts niveaux du barrage (310-320 mètres). Mais elles paraissent s'être maintenues assez longtemps à la cote 270 mètres, qui correspond à une terrasse assez constante au pied des coteaux du Beaujolais et du Mâconnais, et dont j'ai eu l'occasion de parler.

Peu à peu la Saône rouvrit son ancien cours au milieu des alluvions. La digue de Lyon fut rompue et le lit de la rivière descendit à une cote (environ 150 mètres) peu supérieure à celle qu'il occupe aujourd'hui (265-270).

Mais la vallée fut barrée une seconde fois par l'arrivée du grand glacier Rhodano-Savoisien, et les eaux de la Saône durent s'écouler plus à l'ouest par le seuil de la Demi-Lune, qui est à la cote de 217 mètres.

¹ Quelques auteurs pensent que l'*E. intermedius* n'est autre que l'*E. antiquus*; ce qui ne changerait rien à mes conclusions.

La rivière ne reprit son cours naturel qu'après le retrait du glacier, c'est à dire lorsqu'il eut rétrogradé des collines de Fourvières et de Saint-Just sur le plateau de Sathonay.

Cela posé, revenons à l'étude des plus anciennes stations humaines connues de la région : La grotte de Germolles, l'atelier de Charbonnières, les grottes de Rully, Vergisson, Soyons, etc.

SOYONS. — (V^{te} LEPIC et de LUBAC : *Stations préhistoriques du Vivarais* ; Châteaubourg et Soyons : Chambéry 1872).

Faune :

Homo.	Sus scrofa.
Canis lupus.	Cervus elaphus.
— familiaris.	— canadensis.
Hyæna spelæa.	— tarandus.
Ursus spelæus.	— capræolus.
Meles taxus.	Capra ibex.
Elephas primigenius.	Bos primigenius.
Rhinoceros tichorhinus.	— priscus.
Equus caballus.	

INDUSTRIE : Type du Moustier, sans mélange d'acheuléen (classification de M. de Mortillet); éclats et couteaux abondants; pas d'os travaillés.

GERMOLLES. — (Ch. MÉRAY : dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, T. VI, p. 251, 1876.)

Faune :

Canis lupus.	Rhinoceros tichorhinus.
— vulpes.	Equus.
Hyæna spelæa.	Sus.
Felis leo.	Bos primigenius.
Ursus spelæus.	Cervus tarandus.
Meles taxus.	Cervus.....
Elephas primigenius.	

INDUSTRIE : Type acheuléen mêlé au type du Moustier, dans la proportion de 15 sur 9; nombreux éclats; couteaux; grattoirs des types connus, à l'âge du renne et de la pierre polie; os travaillés abondants; poinçons; lissoirs; marques de chasse, etc.

RULLY. — (Grotte explorée par M. Perrault, décrite par MM. Lortet et Chantre, dans : *Archives du Muséum de Lyon*, T. I, p. 91.)

Faune :

Canis lupus.	Sus scrofa.
— vulpes.	Equus.
Hyæna spelæa.	Cervus elaphus.
Ursus spelæus.	— tarandus.
Felis spelæa.	Bos primigenius.
Elephas primigenius.	Arctomys primigenia.

INDUSTRIE : Lances et pointes du type du Moustier.

VERGISSON. — (De FERRY : *Le Maconnais préhistorique*, 1870, p. 33.)

Faune :

Homo.	Elephas.
Ursus spelæus.	Equus.
Canis lupus.	Cervus tarandus.
— vulpes.	Bos primigenius.
Hyæna spelæa.	Tetras.
Felis spelæa.	Testudo.

INDUSTRIE : Type du Moustier ; pas d'os travaillés.

SOLUTRÉ inférieur. (L'abbé DUCROST et ARCELIN ; fouilles inédites.)

Faune :

Canis lupus.	Equus caballus.
— vulpes.	Bos primigenius.
Hyæna spelæa.	Cervus canadensis.
Felis lynx.	— tarandus.
— spelæa.	— alces.
Ursus spelæus.	Antilope saïga.
Elephas primigenius.	Arctomys primigenia.

INDUSTRIE : Types du Moustier et de Saint-Acheul assez grossiers ; couteaux ; grattoirs de formes variées ; racloirs courbes ; os travaillés abondants ; marques de chasse ; poinçons, lissoirs, etc.

LA TRUCHÈRE. — (M. de MERCEY : dans *Archives du Muséum de Lyon*, T. I, p. 65.)

Cette localité a fourni un crâne humain, enfoui dans les marnes grises de la vallée de la Saône, qui représentent le quaternaire le plus supérieur, immédiatement recouvert par l'alluvion moderne de la rivière.

La faune de ces marnes comprend, outre un grand nombre de mollusques, les mammifères que voici :

Homo.	Cervus elaphus.
Elephas primigenius.	— tarandus.
Sus.	Equus caballus.
Bos longifrons.	

En résumé, la faune de toutes ces stations paléolithiques est analogue à celle du lehm. Elle en est la continuation ; mais on n'y trouve ni *l'elephas antiquus*, ni *l'E. intermedius*, ni le *rhinoceros Jourdani*.

N'est-on pas en droit d'en conclure que l'homme n'est venu dans la vallée de la Saône qu'après l'extinction de ces trois espèces, et qu'il est par conséquent postérieur à la formation du lehm et à l'époque glaciaire ?

Des considérations géologiques et stratigraphiques conduisent au même résultat. La station de Germolles n'est qu'à cinq mètres au-dessus de l'Orbize, qui coule au pied de la grotte, et à 20 mètres au-dessus de la Saône, où se jette l'Orbize. Aucun dépôt d'alluvion n'a recouvert le gisement préhistorique. Le séjour de l'homme sur ce point date donc d'une époque où le creusement des vallées était à peu près ce qu'il est aujourd'hui.

Il existe aux environs de Mâcon, sur la limite des communes de Charbonnières et de la Salle, un très curieux gisement, découvert par M. de Ferry, où les silex taillés abondent, mais où il n'y a pas de faune associée. Le style des silex permet d'assimiler ce gisement à celui de Germolles. La station de Charbonnières occupe la même position que Germolles par rapport au cours d'eau voisin (La Mouge), et par rapport à la Saône.

Elle appartient donc aussi à la dernière phase du creusement des vallées. Le gisement des silex est dans un petit pli de terrain, recouvert à peine de quelques centimètres de limon jaune, produit probable de la lévigation des coteaux voisins par les eaux atmosphériques. Rien n'indique que des alluvions fluviales se soient déposées par dessus.

En résumé, l'époque géologique des alluvions préglaciaires et du terrain erratique glaciaire correspond à une période de remplissage. Nos stations archéologiques les plus anciennes sont au contraire postérieures à la dernière phase du creusement des vallées. Un intervalle considérable a donc pu s'écouler entre la première période et la seconde.

J'ai le regret de me trouver en contradiction sur ce point avec deux éminents géologues lyonnais, MM. Falsan et Chantre, dont les travaux jouissent à très justes titres d'une haute autorité. Mes savants confrères ont suggéré¹ que l'homme avait pu habiter la vallée de la Saône, de suite après le creusement au milieu des alluvions anciennes ou gla-

¹ *Monographie géologique des anciens glaciers, etc.*, T. II, p. 565.

ciaires et avant le moment de la plus grande extension des glaciers alpins. L'homme aurait donc été le contemporain et le témoin, dans nos régions, de l'époque glaciaire. Mais alors nos stations auraient dû être submergées et enfouies sous des sédiments, quand les glaciers vinrent pour la seconde fois former un barrage contre les collines lyonnaises. Or, nous avons vu que ni à Germolles ni à Charbonnières les gisements archéologiques n'ont été recouverts par aucun dépôt alluvial postérieur.

A l'appui de leur opinion, MM. Falsan et Chantre ont fait remarquer que l'on n'a signalé aucune station humaine paléolithique (acheuléenne ou moustérienne) dans la région qu'ont occupée les anciens glaciers et que les stations les plus anciennes sont toutes situées vers les points extrêmes qu'a atteints le glacier ¹. L'argument est sérieux. Mais il ne constitue pas une preuve positive, et l'on pourrait répondre que cette disposition en avant des glaciers est toute fortuite; que les hommes de ce temps-là paraissent s'être groupés de préférence autour des gisements naturels d'argile à silex du Mâconnais et du Chalonnais, si nécessaires à leurs approvisionnements, et que si on ne rencontre pas leurs traces ailleurs, c'est que l'argile à silex y fait défaut.

Les faits paléontologiques et géologiques me paraissent avoir une signification plus décisive qu'une preuve purement négative, et, jusqu'à nouvel ordre, je ne vois aucune raison pour renoncer à l'opinion que l'homme est arrivé dans le bassin du Rhône après la grande extension des glaciers. Je le crois même beaucoup plus récent. Il n'a dû venir dans notre région qu'après un assez long intervalle, qui se mesure : 1° par une érosion de près de cent mètres dans la vallée de la Saône; 2° par l'extinction des espèces caractéristiques des formations glaciaires, ou immédiatement post-glaciaires, l'*elephas antiquus*, l'*elephas intermedius* et le *rhinoceros Jourdani*.

Quand l'homme quaternaire vint pour la première fois s'établir sur les rivages du Rhône et de la Saône, les plaines occupées par le lac Bressan étaient à sec depuis longtemps et les glaciers en retraite avaient probablement disparu eux-mêmes derrière les sommets du Jura.

Un géologue bien connu, notre collègue M. Tardy, est arrivé par d'autres voies aux mêmes conclusions. Cherchant à établir un

¹ *Monographie géologique des anciens glaciers*, etc., T. II, p. 475.

synchronisme entre les différentes phases du creusement des vallées et les phases correspondantes du retrait des glaciers, il a été conduit à penser que, lorsque l'homme fit sa première apparition dans la vallée de la Saône, le glacier du Rhône se trouvait en retrait au débouché du Valais. La distance du Saint-Gothard au Bouveret ou à Villeneuve, ajoute-t-il, ne représentant que le tiers ou le quart du cours du Rhône en amont de Lyon, on peut hardiment dire que l'homme n'est arrivé en Europe, à Saint-Acheul, que vers le début du dernier huitième ou sixième de la longue série quaternaire ¹.

On voit que M. Tardý assimilerait nos stations les plus anciennes de la vallée de la Saône à celle de Saint-Acheul.

Peut-être cette opinion demande-t-elle quelques restrictions.

La faune des alluvions de la Somme, où l'on trouve encore l'*Elephas antiquus* et l'*Hippopotamus amphibius*, paraît un peu antérieure à celle de nos stations paléolithiques. Mais elle est identique à celle des alluvions quaternaires de l'Angleterre, qui renferment la même industrie et sont post-glaciaires, puisqu'elles recouvrent partout le terrain erratique. Il est donc plus que probable que les alluvions de la Somme sont elles-mêmes postérieures à la grande extension des glaciers. Elles représentent d'ailleurs une période assez longue, pendant laquelle s'est opéré le creusement des vallées, et se divisent en hauts, moyens et bas niveaux, correspondant aux phases successives de ce phénomène. Si les hauts niveaux sont antérieurs à nos stations des bords de la Saône, les bas niveaux peuvent bien être contemporains de Germolles et de Charbonnières. En sorte que les premières traces de l'homme seraient un peu plus récentes dans la vallée de la Saône que dans le nord de la France.

Mais je dois ajouter que, dans l'état actuel de nos connaissances en fait de géologie quaternaire, ce parallélisme ne peut être présenté que comme une simple conjecture. Les oscillations du sol qui ont déterminé le creusement des vallées; les influences climatologiques qui ont produit les variations de la faune ne furent probablement pas absolument synchroniques à d'aussi grandes distances; en sorte que ce ne sont pas des jalons sûrs ni suffisants pour établir le parallélisme cherché.

Adrien ARCELIN.

¹ Voir *Bulletin de la Société géologique de France*, 3^e série, T. V, p. 729.